

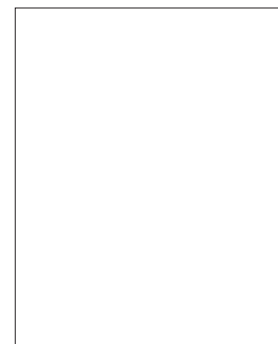


©Google/Maps

Cycle annuel des auditeurs 2020-2021

Éducation, formation et territoires

Dossier de candidature



Importez votre photo d'identité (35 x 45 mm)
ou joignez-la à l'envoi de votre dossier.

NOM

PRÉNOM(S)

EMPLOYEUR

Dossier à retourner, par voie électronique, avant le **30 juin 2020** à :
auditeurs-ih2ef@education.gouv.fr

Contact

Pascal LALANNE (chef de projet)
pascal.lalanne@education.gouv.fr
Tél : 06 42 74 99 36

IH2EF

Téléport 2 – BP 72000
Boulevard des Frères Lumière
86 963 Chasseneuil Futuroscope Cedex

Éducation, formation et territoires

Tissé par Nicolas de Condorcet à la fin du 18^e siècle, le lien indéfectible qui existe entre éducation, formation et territoires est une spécificité française. Ce lien, à la fois géographique et temporel, est identitaire du parcours de chaque élève. Il façonne sa réussite et souvent même oriente ses choix de vie d'adulte. C'est par ce lien que naît la citoyenneté.

Le cycle annuel de l'IH2EF "Éducation, formation et territoires" est ouvert aux candidatures. Aux auditeurs, il propose un observatoire inédit des dynamiques éducatives et territoriales. En immersion dans la variété des territoires, croisant les apports d'experts de haut niveau et de praticiens, les auditeurs exerceront leur regard critique sur les dimensions scientifiques et éducatives de la thématique.

À l'issue du cycle annuel, ils remettront leur rapport d'étonnement collectif au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Destiné aux cadres des trois fonctions publiques, du secteur privé, aux représentants de la société civile, aux journalistes, aux élus et aux personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, le cycle est également ouvert aux personnalités étrangères. Il se compose de 10 sessions, de septembre 2020 à juin 2021.



“

Pour atteindre la vérité, il faut une fois dans la vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues, et reconstruire de nouveau tout le système de ses connaissances.

René DESCARTES

Le cycle des auditeurs de l'IH2EF

Lancé en 2019, le cycle des auditeurs de l'IH2EF a vocation à interroger les grandes thématiques des politiques éducatives à la lumière des évolutions sociétales, des avancées de la Science dans une perspective européenne. Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ouvrent leurs portes à des décideurs de tous les horizons sur un sujet qui fait débat dans la société civile. Engagés dans un parcours de haut niveau et partant de la représentation personnelle qu'ils ont des problématiques, les auditeurs tirent parti de l'expertise des acteurs, comprennent les orientations et stratégies mises en œuvre et contribuent au rayonnement de la politique éducative. En fin de cycle, ils restituent un rapport d'étonnement au plus haut niveau de l'État. Chaque auditeur devient ensuite invité permanent de l'Institut, bénéficie de l'accès à son fonds documentaire et intègre son réseau d'experts associés.

Arrêté de création de l'IH2EF sur bit.ly/jh2ef_legifrance

Programme

Du 22 au 24 septembre 2020 - IH2EF

La relation entre l'école et les territoires : aspects historiques.

Le lancement du cycle annuel permet de définir théoriquement la problématique centrale et de comprendre l'articulation des sessions. Ce temps d'intégration précise la qualité d'auditeur, la méthodologie de travail collectif et l'identification des ressources de l'IH2EF.

Du 13 au 15 octobre 2020 - Région académique Grand Est

Comment l'école et l'université dépassent-elles les déterminismes territoriaux ?

Le renforcement de l'action pédagogique et éducative de l'école à l'université a pour ambition de corriger l'impact des inégalités sociales, économiques et territoriales sur la réussite des élèves et des étudiants.

— Comment se concrétise ce renforcement ?

— Quels sont ses effets ?

Du 17 au 19 novembre 2020 - Académie de Toulouse

Quelles singularités pour l'école et le collège en milieu rural ?

L'éducation nationale déploie sa politique éducative au sein des territoires.

— Quelles sont les stratégies et modalités de partenariat là où l'école est au centre des préoccupations des élus, de la société civile et des collectivités ?

Du 14 au 18 décembre 2020 - Académie de Guyane

Quelle adaptation du système éducatif à l'échelle d'une région académique d'outremer ?

La Guyane est à la fois le plus grand département de France et le moins densément peuplé. Ce territoire, plurilingue et multiculturel, doit relever les défis de la croissance démographique et de la dynamique migratoire.

— Comment la politique éducative nationale au sein de ce territoire particulièrement complexe se met-elle en œuvre ?

Du 19 au 21 janvier 2021 - Région académique Île-de-France

L'éducation et la formation du citoyen de demain.

Les apprentissages fondamentaux des citoyens de demain à travers trois exemples : le changement climatique, la compréhension de la pensée informatique et les notions de risques et d'incertitudes.

Session en partenariat avec l'Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST).

Du 9 au 11 février 2021 - Académie de Lille

Comment répondre au défi de la professionnalisation des élèves et des étudiants ?

Les besoins de la société et des territoires influencent les modalités de formation.

— Quelle place l'alternance dans l'adaptation des cursus au lycée et dans l'enseignement supérieur prend-elle ?

— Comment l'évaluation des compétences évolue-t-elle ?

Du 8 au 12 mars 2021 - Séjour d'études en Espagne

Le système éducatif espagnol face à ses territoires.

En Espagne, la politique de l'éducation est placée sous la responsabilité de plusieurs institutions : le ministère de l'Éducation et les différents gouvernements des 17 communautés autonomes. Le pays compte aussi plusieurs langues officielles.

— Comment la politique éducative nationale au sein des communautés autonomes se met-elle en œuvre ?

— Quelles sont les adaptations locales les plus marquantes ?

Du 6 au 8 avril 2021 - Région académique Nouvelle-Aquitaine

Quelle autonomie pour les universités ?

L'autonomie donne plus de libertés et plus de responsabilités à une université qui se veut attractive et compétitive.

— Quels sont les leviers développés par les universités pour répondre à cet enjeu d'ouverture sur le monde socio-économique, pour tisser des liens plus forts avec les entreprises et les collectivités territoriales ?

— L'énergie libérée par cette autonomie permet-elle de répondre à la massification et la démocratisation de l'enseignement supérieur ?

Du 18 au 20 mai 2021 - IH2EF

Session d'étonnement.

Cette session permet de consolider les éléments d'étonnement pour chacune des problématiques traitées dans les sessions précédentes et de sélectionner les déterminants du rapport d'étonnement.

Du 22 au 24 juin 2021 - Paris, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Audition du rapport collectif d'étonnement

Les auditeurs rendent compte de leur expertise auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Modalités de recrutement

Une commission interne de recrutement de l'IH2EF présélectionne les futurs auditeurs et adressera au candidat retenu ainsi qu'à son employeur : une proposition d'entretien de sélection définitive pour recueillir les motivations du candidat et vérifier l'adhésion aux modalités pédagogiques du cycle.

La validation définitive des candidatures retenues interviendra après :

- la désignation des auditeurs par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- une lettre confirmant l'admission du candidat à suivre le cycle des auditeurs de l'IH2EF ;
- une autorisation de droit à l'image à signer par le candidat et à retourner.

Coûts et prise en charge

La participation de chaque auditeur à ce cycle national fait l'objet d'une prise en charge partagée :

- l'IH2EF prend à sa charge l'intégralité des coûts de formation, ainsi que de transport intra-sessions et de restauration (déjeuners intra-sessions).
- l'employeur de l'auditeur, ou l'auditeur lui-même, prend à sa charge les frais de transport lui permettant de rejoindre chaque lieu de session ainsi que les frais d'hébergement et de dîners (à l'exception de ceux organisés par l'IH2EF).

Pour les deux séjours d'études, l'IH2EF assume l'intégralité des frais, du point de départ au point de retour (aéroports de Paris).

Le coût prévisionnel individuel des frais de mission à la charge de l'auditeur (ou de son employeur) est estimé à 3 800 euros.



État civil du candidat

Madame

Monsieur

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

à :

Nationalité :

N° de passeport ou de carte d'identité :

Date de validité :

Adresse personnelle :

Tél. fixe personnel :

Tél. portable personnel :

Courriel personnel :

Situation professionnelle

Fonction :

Grade (pour les fonctionnaires) :

Mandat et date d'élection (pour les élus) :

Ministère, collectivité territoriale, entreprise et/ou organisme employeur (précisez) :

Adresse professionnelle :

Tél. fixe professionnel :

Tél. portable professionnel :

Courriel professionnel :

Compte Twitter :

LinkedIn :

Parcours professionnel, associatif, électif, etc. : valorisez trois fonctions ou missions

Employeur	Ville/pays	Fonctions – missions	Périodes

Expertise significative : valorisez trois domaines d'expertise ou de formation acquise

Intitulé	Organisme employeur	Objectifs	Périodes

Éléments de motivation et de projets (1000 caractères maximum par réponse)

Quels sont les débats qui vous interpellent dans le système éducatif et d'enseignement supérieur ?

Quels objectifs vous fixez-vous en vous inscrivant au cycle des auditeurs de l'IH2EF ?

Que pensez-vous pouvoir apporter au groupe d'auditeurs dans le cadre de ce cycle ? (apports de connaissances ou de questionnements, échanges de pratiques, expériences,...)

Quels projets souhaitez-vous engager ou poursuivre dans votre environnement professionnel à l'issue du cycle ?

Quelles actions envisageriez-vous avec les auditeurs à l'issue du cycle ?

Engagements réciproques

Engagement de l'employeur

Je soussigné(e)

qualité :

ayant pris connaissance des obligations de Monsieur / Madame

l'autorise à suivre le cycle des auditeurs de l'IH2EF de manière régulière et m'engage à prendre toute disposition pour lui permettre de participer à la totalité des sessions et déplacements organisés dans ce cadre.

Avis motivé de l'employeur :

Fait à

le

Engagement du candidat

Pendant toute la durée du cycle des auditeurs 2020-2021,

je soussigné(e)

m'engage si je suis admis comme auditeur du cycle annuel 2020-2021 à suivre la totalité des sessions et déplacements organisés dans ce cadre.

Les auditeurs sont libres d'utiliser les informations collectées lors de ce cycle d'auditeurs. En contrepartie, ils s'engagent à les exploiter de manière éthique et responsable. Je m'engage à utiliser les informations collectées au cours du cycle d'auditeurs en préservant l'ensemble des personnes impliquées.

Fait à

le

Dossier à retourner, par voie électronique, avant le **30 juin 2020** à :
auditeurs-ih2ef@education.gouv.fr

Contact

Pascal LALANNE (chef de projet)
pascal.lalanne@education.gouv.fr
Tél : 06 42 74 99 36

IH2EF
Téléport 2 – BP 72000
Boulevard des Frères lumière
86963 Chasseneuil Futuroscope cedex

www.ih2ef.education.fr / Twitter : @Ih2ef / LinkedIn : IH2EF / #CycleIh2ef

